



15ème législature

Question N° : 29397	De M. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique >Français de l'étranger	Tête d'analyse >Rapatriement des Français bloqués à l'étranger en raison de la pandémie	Analyse > Rapatriement des Français bloqués à l'étranger en raison de la pandémie.
Question publiée au JO le : 12/05/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le rapatriement des personnes françaises ou étrangères résidant habituellement en France. En effet, il reçoit de nombreuses alertes de personnes qui se trouvent actuellement bloquées en Algérie ou au Maroc, empêchées de rentrer en France pour cause d'annulation de la majorité des vols en cette période de pandémie. Ces personnes n'obtiennent ni information, ni aide de la part de l'ambassade de France ou des consulats et sont contraintes de se rendre directement à l'aéroport pour tenter de négocier leur carte d'embarquement auprès du personnel d'Air France. Cela fait maintenant deux mois que certaines personnes restent toujours bloquées sur place, à attendre une date hypothétique de retour. Aucun ordre de priorité (médicale, familiale, professionnelle) ne semble être respecté et bien que titulaires d'un billet retour, plusieurs personnes témoignent avoir dû payer des sommes non négligeables pour pouvoir embarquer. De plus, les seuls vols maintenus sont à destination de Paris et les personnes ayant des billets pour d'autres destinations sur le territoire se voient débarquées à Paris où, selon les témoignages que reçoit M. le député, aucune solution de réacheminement correcte ne leur est proposée. Ces dysfonctionnements engendrent des situations difficiles, voire dramatiques pour bien des personnes concernées : conditions sanitaires déplorables à l'aéroport d'Alger où les mesures de précaution ne sont pas respectées, personnes malades encore fragilisées par cette attente et parfois à court de traitement, salariés empêchés de reprendre leur travail, enfants ne pouvant retrouver leur famille. Il est de la responsabilité du Gouvernement de permettre aux citoyens français et aux personnes étrangères résidant en France de rentrer au plus vite chez eux et dans les meilleures conditions, et il est anormal que la gestion de ces rapatriements soit laissée au seul bon vouloir du personnel d'Air France. Il l'interroge donc sur les mesures qu'il compte mettre en œuvre pour planifier et organiser le retour de toutes les personnes ainsi bloquées loin de chez elles.